Pièce 200483PU

- P 34 / Annexe – 1 -

Suite à son action, le Docteur Fauconnier est suivi de près : voici une fiche de RG – 1 sur 3 -

D 1927/10

DIRECTION DEPARTEMENTALE
RENSEIGNEMENTS GENERAUX
HAUTE CORSE

BASTIA, le 04 Juillet 1986

N° 53

NOTE A L ATTENTION DE MONSIEUR LE PREFET
COMMISSAIRE DE LA REPUBLIQUE DU DEPARTEMENT DE HAUTE CO

OBJET : A/S du Docteur Denis FAUCONNIER et de la campagne qu'il a entrepris quant aux prétendues conséquences en BALAGNE de la catastrophe de TCHERNOBYL.

Depuis quelquestemps, le Docteur Denis FAUCONNIER (1) Médecin de campagne installé au couvent de TUANI, commune de COSTA, semble vouloir mettre l'accent sur les conséquences du nuage radioactif de TCHERNOBYL dans la région de BALAGNE.

Cette campagne s'oriente notamment autour des symptomes qu'aur présenté le jeune D[redacted] A[redacted], dont les parents ([redacted] et son épouse [redacted] pratiquent un petit élevage de volail de quelques ovins , caprins, et bovins à [redacted] Cette famille très modeste a très facilement accepté de paraître devant les caméras deFR3 CORSE qui a relayé les informations transmises par le Dr. FAUCONNIER quant aux conséquences de l'irradiation du jeune A[redacted] .

Selon les informations propagées en BALAGNE et qui recoivent un certain écho dans la région d'exercice du Docteur FAUCONNIER, il se dit que le lait et les légumes frais seraient les vecteurs de transmission de cette radio activité.

Dans le cas du jeune D[redacted] , l'entourage du Dr. FAUCONNIER le présente comme grand consommateur de lait de brebis.

Cependant, si la clientèle du Dr. FAUCONNIER est réceptive aux informations qu'il transmet, il* n'en est pas de même de tous les habitant de la BALAGNE.

* n'en

D'aucuns prétendent au contraire que "le remuant Dr. FAUCONNIER exploite cette situation dans un but "politique". Il faut souligner en effet, que son épouse est tresorière de "l'ASSOCI[redacted] ayant pour objet "l'animation socio-culturelle des villages de COSTA et de [redacted]". Les époux FAUCONNIER sont également présentés comme des originaux réceptifs aux thèses écologistes. Ils ont acquis le couvent de TUANI qui leur a été vendu par l'actrice Catherine DENEUVE et ont entrepris sa restauration de façon qui semble ruineuse pour eux. Quant à l'épouse , elle pratique l'élevage et se dit "agricultrice" en conformité avec ses idées.

Malgré le peu de sérieux de cette affaire, elle semble avoir un impact dans l'opinion publique en raison de la publicité qui a été consentie par la presse parlée et télévisée.

Pièce 200483PV

- P 34 / annexe 1 -

Fiche RG du Docteur Fauconnier : - 2 sur 3 -

D 1927/11

Il a également été permis d'apprendre que ce jour à 15 h le Dr. FAUCONNIER s'est rendu à l'Aéroport de CALVI SAINTE CATHERINE où il a pris en charge mme A [redacted] et son fils [redacted] qui revenaient de PARIS. Selon ce docteur, le taux d'iode radioactive détecté dans la glande thyroïde de l'enfa serait "alarmant". Les examens auraient été effectués dans un laboratoire spécialisé dont l'adresse n'a pas été révélée.

Selon le Docteur FAUCONNIER les pouvoirs publics au plus h niveau n'auraient pas divulgé les chiffres alarmants de radio activité afin de ne pas inquiéter les populations. C'est pour certaines associations que ce praticien n'a pas nommées lui auraient proposé de relayer l'affaire au plan national au besc en organisant des manifestations.

Dans l'immédiat, le samedi 05.07.1986, à 16 h., le Dr. FAUCONNIER a convié une vingtaine de médecins de la région COR à assister à une réunion d'information qu'il organisera chez l

Dans Cette optique, il a sollicité deux "sommités médicales nationales" qui feront connaître leur réponse en fin de soirée.

Pièce 200483PW

D 1927/12

Fiche de RG - 3 sur 3 -

FAUCONNIER Denis
[redacted] TOULOUSE (31)
[redacted]

Marié le 29 octobre 1974 à DRAP (06) avec Mlle NIER Marie anto née le 31 mai 1953 à AJACCIO (2A) de joseph et Marthe COLOMBAN

Deux enfants : [redacted] : 11 ans
[redacted] : 8 ans.

Médecin

demeurant Couvent de TUANI , commune de COSTA.

- a été proposé pour l'Ordre National du Mérite en août 1981

- A entrepris la restauration du couvent qu'il a acheté à Catherine DENEUVE.

- A un contentieux avec la direction de la D.D.A.S.S. qui n'a pas répondu à ses correspondances,

- a adressé une correspondance à la Sous Préfecture avec tous les éléments, notamment quant à l'établissement parisien ayant procédé aux analyses.

Pièce 200483IY

Et au passage une mise en pression préfectorale du Docteur Fauconnier

PREF

DE LA PROTECTION CIVILE

BASTIA, le

N° 84 /

Dossier suivi par : Mme Leonetti
Poste : 33.93

Docteur,

Par lettre en date du 17 juin dernier, vous évoquez le réseau d'alerte à la radioactivité installé par la Protection Civile et demandez des précisions sur l'exploitation et l'entretien des appareils.

L'essentiel des questions que vous posez ont le caractère d'investigations sur la qualité de l'entretien des matériels et la capacité d'exploitation des personnels qui les servent.

J'ai donc le regret de ne pouvoir satisfaire votre demande dans la forme que vous souhaitez.

Il m'est, par contre, possible de vous affirmer que le réseau d'alarme à la radioactivité quadrillant la Haute-Corse fait l'objet des mêmes opérations de contrôle et d'entretien que celui des autres départements et que, lors des visites périodiques, il est remé aux anomalies de fonctionnement éventuelles signalées par les servants

Par ailleurs je tiens à vous rappeler que vous n'avez en aucun cas le droit de vous prévaloir de votre qualité de médecin des sapeurs-pompiers lorsque vous intervenez, comme c'est le cas, à titre personnel ou au nom d'une association.

Si vous désirez en tant que médecin de pompiers interven sur tel ou tel sujet, vous devez obligatoirement le faire par le cana de votre hiérarchie.

Je vous prie d'agréer, Docteur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Monsieur le Docteur FAUCONNIER
Couvent de Tuani
COSTA
20226 BELGODERE

Copie pour son information à :
Monsieur le Directeur Départemental
des Services d'Incendie et de Secours
(Médecin Chef du S.D.I.S.)

LE PREFET,
COMMISSAIRE DE LA REPUBLIQUE

Pour le Préfet,
Commissaire de la République,
Le S/Préfet, Directeur de Cabinet,

Bernard MARECHAUX

Pièce 20040Z7S

M. Babusiaux, Directeur Général de la Direction Générale de la Concurrence de la Consommation et de la Répression des Fraudes, s'adresse au Préfet de la Haute-Corse pour qu'il prenne ses responsabilités :

17 DEC 1986

DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA CONCURRENCE DE LA CONSOMMATION
ET DE LA RÉPRESSION DES FRAUDES

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

N° 644

Paris, le 15 décembre 1986

D1580/34

Le Directeur Général
de la Concurrence, de la Consommation
et de la Répression des Fraudes

à

Monsieur le Préfet,
Commissaire de la République
du département de la Haute-Corse

M. Perrux
de la part de
M. Babusiaux

A l'attention personnelle de Monsieur Henri HUGUES

OBJET : enquête sur l'évaluation de la contamination radioactive de foins et d'ensilage.

Réf : mon télex du 3 novembre et votre lettre n° 340-86 du 6 novembre.

Par télex du 3 novembre j'avais demandé au directeur départemental de la concurrence de la consommation et de la répression des fraudes de Haute-Corse de procéder à quinze prélèvements de foins et d'ensilages pour les faire analyser par le laboratoire de Cadarache.

Par lettre du 6 novembre vous m'avez indiqué qu'il ne vous paraissait pas souhaitable de faire procéder à ces prélèvements.

L'autorité préfectorale ayant compétence en matière d'ordre public, je ne peux que vous laisser apprécier si les prélèvements que j'ai souhaités sont de nature à troubler l'ordre public.

Je ne peux, pour ma part, qu'appeler votre attention sur les points suivants :

- le fait que les contrôles sur des produits animaux n'aient pas montré de contamination ne suffit pas pour affirmer qu'aucun prélèvement n'e plus nécessaire.

Les contrôles ont en effet porté sur des animaux pâturant des herbages de repousse non contaminés et non sur des animaux pour lesquels auraient été utilisés des foins ou ensilages en mai ou en juin.

.../...

RÉPRESSION DES FRAUDES
16. DEC. 1986
ARRIVÉE

D1580/35

- des prélèvements effectués maintenant donneraient une image de la contamination ou de l'absence de contamination dans quelques mois puisque les césiums 134 et 137 ont une durée de vie longue.

Comme vous le savez les deux seuls résultats de mesure sur des foins en provenance de Haute-Corse ont montré un niveau de radioactivité de 4 400 et 2 200 Bq/kg respectivement. Seule une enquête systématique, comme celle qui a été proposée, permettrait de préciser la situation, de prendre si cela s'avérait utile, des mesures préventives comme l'étalement de la distribution des foins dans le temps, et de répondre, le moment venu, aux questions des consommateurs.

Procéder à toutes les vérifications utiles ne peut être que de nature à rassurer les consommateurs en leur montrant que les pouvoirs publics font preuve de toute la vigilance nécessaire.

Christian BABUSIAUX